Etaient présents :

Ville de Blanquefort :

Véronique Ferreira (Présidente de l'EPCC- Maire de Blanquefort), Jean-Claude Marsault, Valérie Carpentier, Lucie Gatineau, Dominique Saïtta, Nelly Louey

Ville de Saint-Médard-en-Jalles :

Pascale Bru, Lysiane Bernier, Pascal Tartary

Représentante de l'Etat : Gwenaelle Groussard pour Maylis Descazeaux (DRAC NA)

Représentante de la Région Nouvelle-Aquitaine : Virginie Lenoir

Représentants des usagers : Dominique Goldhaber

Représentants du personnel : Yvon Trébout et Juliette Dassieu

<u>Etaient excusés : Stéphane Delpeyrat (Vice- Président de l'EPCC et Maire de Saint-Médard-en-Jalles), et Cécile Marenzoni (élus de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles),</u>

<u>Pouvoirs</u>: François Pouthier (personnalité qualifié issue du secteur culturel), Jacques Lafougère et Carole Bibes (personnalités qualifiées issue du milieu associatif)

14 présents + 3 pouvoirs/24- Quorum atteint

Président de séance : Véronique FERREIRA- Présidente de l'EPPC Scène nationale Carré-Colonnes et Maire de Blanquefort

Secrétaire de séance : Valérie Carpentier

Approbation du PV de la dernière séance du CA du 29/06/2023 à l'unanimité

DELIBERATIONS

 Délibération n°1 : Tarifs Saison 24-25 et Conditions Générales d'Utilisation

Reconduction des tarifs de la saison 23-24

Rapporteuse : Véronique Ferreira

Votée à l'unanimité

Délibération n°2 : Tarifs Echappée belle 24
 Reconduction des tarifs de l'édition précédente

Rapporteuse: Véronique Ferreira

Votée à l'unanimité

Délibération n°3 : Décision modificative du buget n° 2

Ajustement entre chapitres en vue de la clôture budgétaire (Chapitre 022-Dépenses imprévues vers Chapitre 11 et Chapitre 12) et déploiement de la subvention lié au programme CURA entre le chapitre 11 et le chapitre 12

Rapporteur: Thomas Neyhousser

Votée à l'unanimité

• Délibération n°4 : Levée de provision pour créances douteuses relative au litige Facebook

Suite à l'action menée par le conseil juridique de la Scène nationale le compte Facebook de la Scène nationale a été rétabli, cette provision n'a donc plus lieu d'être.

Rapporteuse : Véronique Ferreira

Votée à l'unanimité

 Délibération n°5 : Ajustement des provisions pour créances douteuses passées en décembre 2021

La créance d'un montant de 5.642 € concernant la Compagnie la Petite Fabrique ayant été admise en non-valeur et une créance d'un montant de 266 € ayant été recouvrée, il convient d'ajuster le montant de la provision pour créances douteuses d'un montant initial de 7.320,50 € à 836,5 €

Rapporteu·r·ses: Véronique Ferreira et Thomas Neyhousser

Votée à l'unanimité

Délibération n°6 : Rapport d'orientations budgétaires
 Cf. Débat d'orientations budgétaires

Rapporteuses : Véronique Ferreira et Sylvie Violan

Le CA a pris acte du rapport d'orientations budgétaires

SUSPENSION DE SEANCE REGLEMENTAIRE

• Délibération n°7 : Vote du Budget Primitif 2024

Budget Primitif 2024 équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 3 246 499€ pour la section de fonctionnement et de 276 000 € pour la section d'investissement

Rapporteuse: Véronique Ferreira

Votée à l'unanimité

Délibération n°8 : Subventions sollicitées pour 2024

Demandes de subventions de fonctionnement auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde, de Bordeaux Métropole

Rapporteuse: Véronique Ferreira

Votée à l'unanimité

Délibération n°9 : Convention de partenariat IDDAC

L'Iddac apporte un soutient à la Scène nationale depuis la création de l'EPCC dans le cadre du prêt de matériel notamment pour le festival Echappée belle et en tant que Scène partenaire dans le but de faire culture ensemble, de soutenir les actions EAC et la création artistique via un partage des coûts liés à l'accueil de spectacle.

Rapporteuses : Sylvie Violan et Véronique Ferreira

Votée à l'unanimité

Délibération n°10 : Autorisation- Commande publique- Transition LED

Dans le cadre de la transition du matériel d'éclairage vers la technologie LED et en vertu du Code de la Commande Publique, un marché type accord-cadre à bons de commande est conclu et une Commission d'Appels d'Offres (CAO) est constituée.

Les membres de la CAO sont :

Madame Véronique Ferreira- Maire de Blanquefort et Présidente de l'EPCC en tant que Présidente de la Commission d'Appels d'Offres

Monsieur Stéphane Delpeyrat, Maire de Saint-Médard-en-Jalles et Vice-Président de l'EPCC

Monsieur Jean-Claude Marsault, Adjoint à la culture, à la jeunesse et à la participation à la démocratie- Ville de Blanquefort

Madame Pascale Bru, Adjointe à la culture et au tourisme, ville de Saint-Médard-en-Jalles

Madame Virginie Lenoir, Conseillère régionale

Rapporteu·r·ses: Véronique Ferreira et Thomas Neyhousser

Votée à l'unanimité

Délibération n°11 : Autorisation permanente de poursuites

Délibération autorisant le nouveau comptable public de l'EPCC suite au transfert de gestion de l'EPCC au Service de Gestion Comptable de Mérignac à recouvrir les différentes créances. Pour information, le nouveau comptable est M. Xavier Rémi

Rapporteuse : Véronique Ferreira

Votée à l'unanimité

• Délibération n°12 : Actualisation du tableau des effectifs

Evolution du poste de Coralie Rault de secrétaire technique à assistante à la direction technique

Arrivée de Marion Franquet en qualité de Secrétaire générale

Rapporteuse: Sylvie Violan

Votée à l'unanimité

POINTS D'INFORMATIONS

Présentation de la programmation de l'édition 2024 d'Echappée belle Retours sur le cycle de résidence en cours à la SNCC Calendrier des échéances en vue du renouvellement de la prochaine CPO 25-28

Remerciements

CLOTURE DE SEANCE